

Je soussigné(e) Madame / Monsieur	
responsable légal,,	
autorise mon enfant scolarisé enà participer à la soirée KaraNoël	Party
du vendredi 12 décembre 2025.	
Présence obligatoire dès 18h30.	
J'autorise mon enfant à repartir seul(e) de la soirée à 22h : OUI NON Votre enfant a-t-il un régime alimentaire : OUI NON Si oui, lequel ?	
Votre enfant a-t-il un PAI : OUI NON	
Si oui, lequel?	
Coordonnées des parents :	
Mail :	
Téléphone à privilégier durant la soirée :	
Date : Signature :	

Places limitées – Réponses attendues avant le 03 décembre 2025, en envoyant ce coupon par mail à : guichet-unique@ville-hasparren.fr

Rappel : Si c'est la première fois que votre enfant fréquente le pôle ado depuis la rentrée 2025, une adhésion annuelle sera facturée.

Cette adhésion donne accès aux soirées ados ainsi qu'au pôle ado les mercredis en période scolaire.